



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 14 décembre,

Égalité professionnelle et économique

Vote historique pour que la France de 2030 se construise avec les femmes

C'est un vote historique qui vient de se dérouler au sein de l'hémicycle de l'Assemblée nationale en ce lundi 13 décembre ! Historique pour tous ceux qui se battent au quotidien et depuis tant d'années pour voir les lignes en faveur de l'égalité, qu'elle soit professionnelle ou économique, bouger ! Après la commission mixte paritaire conclusive de mardi dernier, les députés ont voté hier soir définitivement et à l'unanimité, la loi Rixain-Castaner pour accélérer l'égalité économique et professionnelle.

C'est une très grande avancée que l'on peut saluer car, malgré ce que beaucoup pensent, à tort : l'égalité professionnelle n'avance pas. Au mieux, on y arrivera (peut-être et pour les plus optimistes) dans 135 ans. Les chiffres sont pourtant connus : les femmes ont 30% de chances en moins que les hommes d'obtenir des financements ; 7 ans après la sortie d'études, les femmes ont deux fois moins de chance d'être managers ; elles gagnent 9% de salaire en moins à poste et responsabilité égale ... La liste est longue et le plafond de verre toujours aussi épais.

C'est pour cela qu'il est important de faire savoir et de saluer ce vote des Députés, après celui des Sénateurs fin octobre, qui va permettre dix ans après la loi Copé-Zimmermann qui concernait la présence des femmes dans les conseils d'administration (avec des effets bluffants passant de 10% en 2009 à plus de 42% en 2020), de transformer les instances dirigeantes de nos grands groupes. Car malheureusement, le ruissellement naturel espéré n'a pas eu lieu.

Cette loi votée hier va donc imposer 30% de femmes cadres-dirigeantes et 30% de femmes membres des instances dirigeantes (comités stratégiques, comités directeurs) en 2027, puis 40% en 2030. Les entreprises auront deux ans à partir de 2027, pour se mettre en conformité avec ces quotas, sous peine de pénalité financière.

Nous espérons que nos grands groupes n'attendront pas d'être au pied du mur pour bouger. Des outils peuvent les accompagner pour y arriver rapidement et efficacement. Et, on le sait, ils ont tout à y gagner car l'égalité professionnelle est facteur de performance pour nos entreprises. Les 15 entreprises les plus féminisées du CAC 40 ont affiché **240% de croissance !**

Cette proposition de loi permettra également, et c'est très important, un accès plus équitable aux grandes écoles qui préparent justement les viviers de nos talents de demain. Très belle avancée aussi pour l'entrepreneuriat féminin avec un article 8 qui a pour but de réduire les inégalités dans l'accès aux financements et qui introduit, depuis la commission mixte paritaire de mardi dernier, la notion primordiale et essentielle d'éga-conditionnalité !

Après avoir été auditionnée dans le cadre de l'élaboration du projet de loi, je suis extrêmement fière et émue de voir ces sujets, que ce soit l'égalité professionnelle ou l'entrepreneuriat féminin, pour lesquels je me bats depuis 10 ans être ainsi adoptés à l'unanimité par les parlementaires.

N'en doutons pas, avec ce texte pragmatique et exigeant, nous serons regardés et certainement très enviés. Soyons à la hauteur. Le temps des diagnostics est donc terminé. Place désormais à la mise en œuvre d'actions concrètes pour faire bouger les lignes à tous les niveaux. 1% de cheffes d'entreprise seulement parmi les personnalités les plus médiatisées. Difficile de s'identifier, de susciter des vocations, ou de se dire que l'on peut oser. Il faut donc ensemble converger pour changer les pratiques et permettre aux femmes dirigeantes ou managers de se rendre plus visibles. Des solutions existent là encore.

Je félicite la députée Marie-Pierre Rixain qui a porté cette loi avec tant d'énergie et de conviction, soutenue ce lundi soir dans l'hémicycle par la ministre Elisabeth Moreno, ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances. Grâce à elles, « le temps du partage économique est venu ». Je pense aussi à Yvette Roudy qui fut la première à inscrire l'égalité professionnelle dans la loi. Une graine semée il y a 38 ans, un grand pas pour la moitié de l'humanité en 2021.

Marie Eloy, dirigeante de Bouge ta Boîte, Bouge ton groupe

Contact presse Albane Comot - albane.comot@bougetaboite.com - +33 (0)6 98 30 61 90
